



Martine Desaulles



Jean-Philippe Bastias



Valérie Boisliveau



David Espin



Sabrina Hourii



Boris Violet



Paméla Van Wayenberghe



Cécile Marchesi



Thierry Bordier

RESPONSABLES OU COMPLICES ?

C'est toujours la même histoire, l'histoire de gros durs à cuire qui se liquéfient dès qu'on sonne la fin de la récré. Ils commencent toujours par être mécontents voire fâchés et à la première occasion sous prétexte d'être responsables, ils se dégonflent et acceptent sans sourciller ce que la direction daigne concéder.

Les syndicats réformistes CFTD, SNE-CGC signaient un accord NAO au rabais pour la branche des Caisses d'Épargne le 3 octobre 2022 mais renvoyaient aux négociations locales, appelant les directoires à prendre leurs responsabilités et faire mieux.

Une fois encore, une fois de trop, loin de voir leurs revendications satisfaites, l'UNSA, la CFTD et bien sûr le SNE CGC viennent de signer l'accord NAO à la CEIDF. Un accord qui ne compensera pas la perte de notre pouvoir d'achat, loin de là.

1200 € de prime versée en février en fonction du temps de présence, voilà tout l'enjeu de ces NAO.

Cet argent est évidemment mieux dans notre poche. Il paiera peut-être nos factures en retard ou des rattrapages de charge. En revanche, les salariés n'auront certainement pas à remercier les signataires pour cette entourloupe dont les organisations syndicales « responsables » devraient rougir plutôt que de s'en réjouir.

« Si vous ne signez pas, vous n'aurez que 1000 € » souligne la DRH, sourire aux lèvres à son interlocuteur qui vient de poser bien « naïvement » une question : « que se passerait-il si ? »

+ 200 € en échange de leurs bons et loyaux services, comprenez un bon dialogue social avec plein d'accords minables mais responsables signés par la majorité réformiste.

Avec une inflation de 5,9% en 2022, un début d'année 2023 qui s'annonce difficile avec une hausse des tarifs de l'énergie de 15%, une hausse actée du Pass Navigo, les hausses à venir dans l'alimentaire sans oublier tout le reste, le compte n'y est pas. Notre direction se fige dans sa posture de logique purement financière avec un maître mot : en donner le moins possible au personnel considéré comme le 5ème roue du carrosse. Rien de neuf. En revanche, on peut légitimement s'interroger sur l'attitude des signataires qui n'hésitent pas à sacrifier les intérêts pécuniers des salariés. C'est d'autant plus choquant qu'en matière de NAO à défaut d'accord l'employeur applique ses mesures de façon unilatérale. C'est ce qui s'est produit à la CEIDF pendant quelques années. Sont-ils responsables ou complices d'une régression des droits des salariés à la CEIDF ?

Les revendications portées par Sud étaient justes et légitimes. Elles ne sont pas satisfaites. Nous en avons tiré les conséquences qui s'imposaient en refusant d'avaliser une proposition patronale qui de facto va acter une baisse de notre pouvoir d'achat. C'est notre vision d'un syndicat responsable.

A Paris, le 26/01/2023

06 59 29 75 46

01 70 23 53 40 (38)

sudceidf@orange.fr

ceidf.sudbpce.com

[in](#) SUD Solidaires BPCE IDF

